

N/REF : 6/10/2025 8H19 C:000752 I:00583

V/Appel du Lundi 06/10/2025 a 8H19

**Sté SODIRENNES
Leclerc Centre
ZI L' ETANG
35760 ST GREGOIRE**

IMMEUBLE : E.LECLERC CENTRE
SODIRENNES STE
ZI L' ETANG
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le

07 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DIABLE - LECLERC

MOTIF : CONTRÔLE POMPE - POMPE N°2 DEFECTUEUSE POMPE HS

Donneur d'ordre : M. D. GAROT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

INTERVENTION DU 04/10 (ASTREINTE ASSAINISSEMENT ET PLOMBERIE)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES POMPES DE RELEVAGE
CONSTAT : POMPE N°2 BLOQUÉE, PRÉSENCE D'UN CORPS ÉTRANGER (COUTEAU)
POMPAGE ET NETTOYAGE 7M3
DÉPOSE ET CONTROLE RACCORD PVC
CONSTAT : LE POMPE FONCTIONNE MAIS PAS AU MAXIMUM, UN NOUVEAU CONTROLE
EST REPLANIFIÉ
FIN DE CHANTIER ET RPELI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 06/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉPOSE DES DEUX POMPES DE RELEVAGE
NETTOYAGE DES POMPES
CONSTAT : POMPE N°2 HS
MISE HORS TENSION
REMPLACEMENT POMPE DE RELEVAGE N°2
NETTOYAGE CLAPET ANTI RETOUR
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REMARQUE : PRÉVOIR UN NETTOYAGE COMPLET DE LA FOSSE, UN CONTRAT
D'ENTRETIEN SERA ENVOYÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 06/10/25 a 14H29 M. D. GAROT

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50	29,50
2,00	H.Ouvrier Electromécanicien le 06/10	1	69,24	138,48
3,50	H.Ouvrier Electromécanicien le 04/10	2	69,24	242,34
3,50	Sup.H.50%-Electr. +17h/20h-Sa 7h/12h	2	34,61	121,13
3,50	Pomp. Poste de Relevage a l'heure 04/10	2	163,64	572,74
1,00	Majoration 25% Lu-Ve 18h-21h/Samedi	2	25,00%	276,04
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	40,66	40,66
1,00	Pompe dxvm 50.11	1	1109,68	1109,68
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	2	40,66	40,66
7,00	Traitement déchets <=1M3	2	25,03	175,21
TOTAL H.T.				2746,44
T.V.A. a 20,00%				549,28
TOTAL T.T.C.En EURO				3295,72

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.